

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

**Arrêté du 8 juin 2016 modifiant l'arrêté du 17 novembre 2015
portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales**

NOR : AFSH1630436A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la santé publique, notamment l'article D.4381-3 ;
Vu le décret n° 2012-994 du 23 août 2012 relatif au Haut Conseil des professions paramédicales ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2015 portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 17 novembre 2015 susvisé est modifié comme suit :

- 1° Au I, remplacer : « Zahra CZABAN, Fédération de la santé et de l'action sociale – CGT (1^{er} suppléant) » par : « Emilie BOUZERDA, Fédération de la santé et de l'action sociale – CGT (1^{er} suppléant) » ;
- 2° Au II, Béatrice JAMAULT, comité d'harmonisation des centres de formation des manipulateurs d'électroradiologie médicale (1^{er} suppléant), est nommée en remplacement Jean-Maurice PUGIN, comité d'harmonisation des centres de formation des manipulateurs d'électroradiologie médicale (1^{er} suppléant).

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 8 juin 2016.

Pour la ministre et par délégation :
*Le chef du bureau RH2 de l'exercice, de la déontologie
et du développement professionnel continu,*
G. BOUDET